

PROGRAMME DETAILLE ET FORMATEUR

QUIZGAME – Fiscalité des entreprises 25 cas pratiques pour gagner en réflexe et sécuriser ses dossiers

Préambule :

Cette formation interactive, basée sur 25 cas pratiques, permet de sécuriser les traitements fiscaux courants en fiscalité d'entreprise et d'identifier les principales zones de risque. En renforçant les réflexes opérationnels et la qualité du conseil, elle favorise une application homogène et fiable des règles fiscales au sein du cabinet.

Objectifs pédagogiques :

- Renforcer la maîtrise des catégories fiscales (BIC/BNC/RF, IR/IS) et des conséquences pratiques des options (dont EI à l'IS)
- Savoir analyser des situations "mixtes" : pluralité d'activités, société civile, société de personnes vs société à l'IS, distributions et neutralisations
- Sécuriser les traitements à risque : déductibilités/ réintégrations (impôts, pénalités, taxes sur véhicules, dons, intérêts de comptes courants, assurances), crédit-bail, abandons de créances, provisions, mère-fille, plus-values (CT/LT, QPFC, sinistre, étalements)
- Accélérer la prise de décision et fiabiliser les écritures/ retraitements en révision et en liasse (2058, 2035, 2072, etc.)
- Consolider et tester les réflexes fiscaux indispensables au traitement fiscal des dossiers
- Repartir avec des réponses et des schémas de raisonnement directement transposables aux dossiers pour sécuriser la prise de décision et identifier les pièges usuels dans le traitement fiscal des dossiers cabinets

Public visé : expert-comptable, chef de mission, collaborateur de cabinet comptable.

Date et durée :

Vendredi 20 novembre 2026 de 13h30 à 17h (3,5h avec pause de 15 mn à 15h), en distanciel synchrone.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragestion.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Tarif Terra Gestion : 185 € HT

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode pédagogique :

- En début de formation, le formateur validera les attentes de chaque bénéficiaire pour une adaptation éventuelle
- Remise d'un support pédagogique au format PDF à la suite de la formation
- Mises en situation
- Etude de cas concrets

Siège social : 259 rue Pierre et Marie Curie - Parc d'activités Vaux-Le-Pénil - CS 10088 - 77007 MELUN CEDEX

Tél : 01 64 79 76 00 - www.terragestion.com

Contact formation : tél : 01 42 65 41 64 - contact75@terragestion.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11770861677 auprès du Préfet de région Ile de France

Moyens techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Les supports de cours sont remis électroniquement aux participants le jour de la formation

Modalités d'évaluation :

- Quiz
- Questionnaire de validation des acquis

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 25 personnes.

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire.

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Contenu de la formation :

Cette formation sous forme de quiz propose 25 cas pratiques qui couvrent les principaux points de vigilance en fiscalité d'entreprise : détermination du régime d'imposition (IR/IS) et effets des options, articulation des catégories BIC/BNC/revenus fonciers, fiscalité des sociétés de personnes et des distributions, traitement des déficits (reports), déductibilités et réintégrations sensibles (impôts, pénalités, intérêts, dons, taxes), ainsi que les mécanismes clés sur opérations patrimoniales et de financement (crédit-bail, provisions, abandons de créances, plus-values, régimes spécifiques et étalements).

Les corrections s'appuient systématiquement sur les textes et la doctrine pour sécuriser les positions en production et en conseil.

FORMATEUR : Edouard CHAUVET, expert-comptable et conseil en gestion de patrimoine, diplômé de l'AUREP.